

MAIRIE DE SAINPUITS

COMPTE RENDU CONSEIL DU 04 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le jeudi quatre juin, à 20 heures 00, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Denis POUILLOT, Maire.

Membres présents : POUILLOT Denis, DELAFLOTTE Denis, CAILLON Florent, GRANDPRE Yannick, BOURGOIN Mathieu, DE COUESSIN Charles, BUCHETON Isabelle, LANCELIN Mathieu, ROY Pascal, LEMAÎTRE Béatrice, GUINAULT Isabelle

A été nommé comme secrétaire de séance : LANCELIN Mathieu

Approbation du compte rendu de conseil du 23 mai 2020.

RAJOUT A L'ORDRE DU JOUR

- Clôture du budget CCAS au 30 juin 2020

Commissions communales

Commission d'appel d'offres

- **Président** : Denis POUILLOT, Maire
- Titulaire : M. GRANDPRE Yannick Suppléant : M. BOURGOIN Mathieu
- Titulaire : M. DE COUESSIN Charles Suppléant : M. CAILLON Florent
- Titulaire : M. LANCELIN Mathieu Suppléant : M. DELAFLOTTE Denis

Commission des travaux :

Président : POUILLOT Denis, Maire

Tous les membres du conseil municipal sont élus à la commission des travaux.

Commission des Finances :

Président : POUILLOT Denis, Maire

M GRANDPRE Yannick, Mme LEMAITRE Béatrice, M. DE COUESSIN Charles, M CAILLON Florent, M DELAFLOTTE Denis.

Commission Culture, Communication, Associations, Fêtes, Manifestations :

- Sport : M BOURGOIN Mathieu
- Communication : M. LANCELIN Mathieu, M. DE COUESSIN Charles, M GRANDPRE Yannick, Mme LEMAITRE Béatrice, Mme BUCHETON Isabelle.
- Comité des fêtes : Mme GUINAULT Isabelle, Mme BUCHETON Isabelle
- Manifestations : Mme GUINAULT Isabelle, Mme BUCHETON Isabelle, Mme LEMAITRE Béatrice

Commission Affaires Scolaires, Cantine, Transports, Regroupement Scolaire, Gîtes :

Mme GUINAULT Isabelle, Mme BUCHETON Isabelle, Mme LEMAITRE Béatrice, M. BOURGOIN Mathieu.

Nombre de suffrages exprimés : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
Absent(s) lors du vote: 0

Représentants extérieurs

Syndicat Départemental d'énergie de l'Yonne

Titulaire : M. POUILLOT Denis, Maire

Suppléant : M. CAILLON Florent

Fédération des eaux de Puisaye Forterre

Titulaire : M. DELAFLLOTTE Denis

Suppléant : M. POUILLOT Denis

Titulaire : M. BOURGOIN Mathieu

Suppléant : M. ROY Pascal

Syndicat à vocation scolaire : SIVOS

Titulaire : Mme LEMAITRE Béatrice

Suppléant : Mme BUCHETON Isabelle

Titulaire : Mme GUINAULT Isabelle

Suppléant : M. CAILLON Florent

Délégués communautaires :

Titulaire : M. POUILLOT Denis, Maire

Suppléant : M. DELAFLLOTTE Denis

Comité consultatif des sapeurs-pompiers

M. POUILLOT Denis, M. CAILLON Florent, M. GRANDPRE Yannick, M. LANCELIN Mathieu.

Pompiers :

M. DELAFLLOTTE Denis, M. BARDOT Jean-Michel, Mme GUINAULT Isabelle, M. POUILLOT Benoit.

Nombre de suffrages exprimés : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
Absent(s) lors du vote: 0

Vote des Taxes :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le maintien des taux des taxes suivantes pour l'année 2020 :

- taxe d'habitation	12.07 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties	19.28 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties	54.52 %

Nombre de suffrages exprimés : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
Absent(s) lors du vote: 0

Monsieur le Maire nouvellement élu n'étant pas dans l'obligation de sortir, M. POUILLOT demeure dans la salle lors du vote du compte administratif des deux budgets, communal et CCAS, pour 2019.

Vote compte administratif 2019 – Budget Commune

Présentation du compte administratif du budget communal 2019 par monsieur Yannick GRANDPRE, 3^{ème} adjoint en charge des finances.

Monsieur GRANDPRE demande au conseil d'approuver le compte administratif 2019. Le conseil procède au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2019.

Nombre de suffrages exprimés :	10
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	1
Absent(s) lors du vote:	0

Vote compte de gestion 2019 - Budget commune

Monsieur le Maire explique au conseil que le compte de gestion du budget communal pour 2019 est égal au compte administratif pour ce même budget pour 2019.

Il demande au conseil d'approuver le compte de gestion pour l'année 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2019.

Nombre de suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstention :	0
Absent(s) lors du vote:	0

Vote compte d'administratif 2019 – Budget CCAS

Présentation du compte administratif du budget CCAS 2019 par monsieur Yannick GRANDPRE, 3^{ème} adjoint en charge des finances.

Monsieur GRANDPRE demande au conseil d'approuver le compte administratif du CCAS 2019. Le conseil procède au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2019.

Nombre de suffrages exprimés :	10
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	1
Absent(s) lors du vote:	0

Vote compte de gestion 2019 – Budget CCAS

Monsieur le Maire explique au conseil que le compte de gestion du budget CCAS pour 2019 est égal au compte administratif pour ce même budget pour 2019.

Il demande au conseil d'approuver le compte de gestion pour l'année 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2019.

Nombre de suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstention :	1
Absent(s) lors du vote:	0

Clôture du Budget CCAS

Monsieur le Maire explique le budget du CCAS est un budget en sommeil où aucune opération n'a lieu depuis plusieurs années.

Il propose donc au conseil de clôturer ce budget à compte du 30 juin 2020. Il n'y aura pas de budget CCAS 2020. Par contre, un compte administratif et un compte de gestion seront tout de même à valider en fin d'année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la clôture du budget CCAS à compter du 30 juin 2020.

Nombre de suffrages exprimés :	11
Pour : 11	
Contre : 0	
Abstention : 1	
Absent(s) lors du vote: 0	

Questions diverses

Manifestations : Compte tenu du Covid 19, par prudence, la fête de la madeleine est annulée ainsi que la fête de la musique. Madame la Présidente du Comité des fêtes prend la parole et indique également que le loto est annulé. Elle précise que cette année 2020 sera une année blanche, sans activités et fêtes. Les activités reprendront en 2021.

Le feu d'artifices est également annulé pour 2020.

Stop sur route de Bouhy et route de Perreuse-Treigny : demande de balayer les gravillons et de repeindre les bandes blanches.

Distribution des masques : une première distribution a eu lieu aux personnes vulnérables. Le conseil évoque l'organisation de la distribution du restant des masques commandés et reçus en mairie. Distribution de 1 masque / personne proposée.

Maison Baron : travaux reportés à septembre.

Séance levée à 21h05.

